



COMMISSION NATIONALE DE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

Le président : Jean Gilles YVER

✉ 20 RUE DE LA 87 division territoriale rennes 35000

☎ 02.99.32.06.98 Ou 06.65.23.50.27

📧 yver.jean-gilles@neuf.fr

référence JGY/ 05

objet Réunion de paris LE
RENNES 21/22mars 2009

ASSEMBLEE GENERALE de la COMMISSION NATIONALE de TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

PARIS, le samedi 21 Mars 2009

PROCES VERBAL

Présents et signataires de la feuille de présence :

- Claudie ROQUE, Présidente de la région Pyrénées - Méditerranée
- Yohann BELPRE, Président de la région Bretagne Pays de Loire
- Michel DEHAENNE, Président de la région Nord Pas de Calais
- Pierre-Yves DELAGNEAU, Président de la région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes
- Franck LEPAGE, Président de la Région Ile de France Picardie

Pouvoirs présentés, signés des Présidents absents :

- Christophe DESERT, Président de la ligue des Pays Normands, donne pouvoir à Yohann BELPRE, Président de la région Bretagne Pays de Loire
- Jean Antoine ROCHETTE Président de la région Rhône Alpes, Bourgogne Auvergne donne pouvoir à Claudie ROQUE, Présidente de la région Pyrénées Méditerranée.

Autres Participants, signataires de la feuille de présence :

- Jean-Gilles YVER, Président de la Commission Nationale de Tir sur Cible Subaquatique
- Pierre DAUGE, Vice Président de la Commission Nationale de Tir sur Cible Subaquatique
- Carole PEUVION, Trésorière de la Commission Nationale de Tir sur Cible Subaquatique
- Michel RENARD, Vice Président de la région Nord Pas de Calais, responsable de l'arbitrage

- Stéphane ESTIER, Vice Président de la région Bretagne Pays de Loire
- Serge ZERROUKI, responsable du matériel pédagogique et de promotion de la discipline
- Philippe DEFIEUX, Secrétaire.

Présent, non signataire (oubli) de la feuille de présence : Pascal DARRAS, responsable du Club de HARNES, région Nord Pas de Calais.

Les 7 régions dans lesquelles se pratique la discipline, sont représentées.

Rappel des voix dont disposent les régions, voix découlant du nombre de licences en vigueur.

104 Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes
 146 Bretagne, Pays de Loire
 312 Ile de France, Picardie
 129 Pyrénées Méditerranée
 54 Nord, Pas de Calais
 171 Rhône Alpes, Bourgogne, Auvergne
 64 Ligue des Pays Normands

Soit un total de 980 voix.

Le président ouvre la séance à 09 h 00.

Présentation des présents.

Point 1 : Rapport moral du Président.

Le Président rappelle les actions menées et précise les objectifs principaux, notamment

- _Son souhait d'organiser une rencontre internationale à Paris,
- _d'intégrer la discipline dans l'environnement CMAS
- _le développement du nombre de sections TIR dans les clubs
- _le développement du corps arbitral
- _rendre plus égalitaire et spectaculaire la discipline

Pierre DAUGE, Vice Président souhaite compléter ce rapport en apportant ses remarques.

Franck LEPAGE intervient sur deux sujets : les arbalètes artisanales et le règlement des compétitions internationales.

Pour répondre sur le fond à ces questions, le Président propose d'en débattre lors d'une prochaine réunion de la commission nationale, à fixer rapidement.

Vote du rapport moral :

- contre : 312 voix
- abstentions : 0
- pour : 668

Le rapport moral du Président est adopté.

Point 2 : Procès Verbal de la réunion de la Commission Nationale de Toulouse, du 12 avril 08

Après quelques échanges, il est procédé au vote pour l'adoption de ce Procès verbal :

- contre : 312 voix
- abstentions : 0
- pour : 668

Point 3 : Bilan du Chargé de Trésorerie

Il est précisé que 94 % du budget 2008 a été consommé, dont le tiers concerne le championnat de France à Antibes. Le Président souligne qu'une dépense affectée à la discipline est à vérifier, car non commanditée par la commission nationale.

Une discussion sur les frais de téléphone est engagée : frais importants, mais nécessaires, même si l'ADSL (lignes fixes) est utilisée.

Un échange a lieu sur le nombre de licenciés TIR qui augmente, sachant qu'il y a des pratiquants qui ont pris, au départ, leur licence dans d'autres sections (plongée, apnée).

Echange aussi sur la possibilité, concernant les postes détaillés des réunions, de les mutualiser le cas échéant.

Il est procédé au vote pour l'adoption du réalisé 2008 de ce budget :

Aucune voix contre, aucune abstention. Le bilan 2008 est adopté à l'unanimité.

La trésorière rappelle les modalités concernant les justificatifs, et le plafonnement de certaines dépenses.

Le montant de l'indemnité kilométrique est rappelé : 0,20 centimes d'euro le kilomètre, montant pondéré ensuite par le nombre de personnes transportées.

Point 4 : Budget Prévisionnel 2009 :

Un échange se fait sur le matériel, ainsi que sur les frais de déplacements des capitaines (ou personnes définies comme telles) pour les compétitions nationales.

Le Président précise que la volonté du ministère est de promouvoir les disciplines auprès de certaines populations, notamment les sportifs de haut niveau, les handicapés, les jeunes des quartiers défavorisés.

Pierre DAUGE rappelle que les CODEP peuvent œuvrer pour obtenir des subventions.

Après ces échanges, il est procédé au vote pour l'adoption du budget prévisionnel 2009.

Aucune voix contre, aucune abstention. Le budget prévisionnel 2009 est adopté à l'unanimité.

Point 5 : Rapport d'activité des présidents régionaux et chargés de mission.

Chaque Président présente son rapport d'activité)

PV ILE DE France

Rapport d'activité

18 Clubs pratiquent le tir sur cible sur cible avec lesquels, nous avons un lien fédéral.

9 pratiquent la compétition.

Nous dénombrons 150 pratiquants.

46 d'entre eux pratiquent la compétition :

30 seniors masculins, 4 seniors féminines, 1 junior, 4 cadets et 4 vétérans

Notre Championnat Régional a compté 5 manches régionales respectivement à Plaisir(78), Paris(75), St Quentin(78), Pontault (77) et Cergy (95)

:

Pierre DAUGE (CPSQY) est déclaré Champion d'Ile de France/Picardie Tir à 4m

Manuel TANCREZ (HGC) est déclaré Champion d Ile de France/Picardie monotype 3000

Championnat de France d'Antibes

Une sélection de l'Idf/Picardie accompagnée par 2 de nos arbitres et représentant un tiers des sélectionnés a fait le déplacement.

Les résultats furent très bons puisque la délégation est revenue avec 2 titres nationaux

Nicolas De RIGAL devient pour la 4eme fois en cinq ans Champion de France de Précision mais également du Combiné

Coupe de France :

P. DAUGE (CPSQY)

Au classement général de cette coupe de France notre région place 2 compétiteurs dans les huit premiers qui alimenteront la sélection de l'équipe de France rebaptisé « Elite ! »

Communication, promotion et développement

Notre commission a essentiellement essayée de promouvoir le Tir Loisir au travers de nouveaux pas de Tir léger sur des cibles ludiques (pour enfant) avec une arbalète sécurisée.

Développement d'une arbalète de Tir à 4m accessible à tous

Présence au 9eme Salon de la plongée ainsi qu'aux jeux de Seine et Marne .

Passage du diplôme d'initiateur : neuf reçus, dont un pour la région RABA.

Rédaction d'articles dans Subaqua et Apnéa.:

Plusieurs démonstrations et initiations ont été réalisé dans différent clubs et auprès de nombreux jeunes

PV BPL

Les compétitions régionales

- Le Trophée Calypso (Rennes - 35)
- Le championnat CIBPL (Allonnes - 72)
- Le Trophée du Morbihan (Baud - 56)
- Le Trophée des marches de Bretagne (La Guerche de Bretagne – 35)
- La finale de la Coupe de France (Loudeac - 35)

Les résultats CIBPL

- 1 Champion de France du Super Biathlon
→ Yohann BELPRE de RENNES
- 2 compétiteurs du CIBPL en équipe élite
→ Jean-Gilles YVER de Rennes
→ Yohann BELPRE de Rennes

La Formation

- Une formation initiateur a été réalisée en 2008 avec un examen.
- 1 arbitre a été formé.
- 4 nouveau initiateurs ont été validés sur la région.

La promotion

- Actions de promotion
 - Initiation à Décathlon, Juin 2008
 - Démonstration à l'occasion de la remise du Palmarès sportif Rennais, Décembre 2008
- Journée GESPAC – Chateaubriand (44)
- REVA – Préfailles (44)

- Actions Hors région

- Aqua raid – Orléans (45)
- RIPE – Porquerolles (13)

- Initiations clubs
 - Dinard - 35 (initiation section jeunes)
 - Saint Malo -35 (ouverture de section en cours)

Bienvenue à la Vendée (85) qui vient d'ouvrir une commission Tir sur Cible

Les stages

- 2 compétiteurs régionaux ont participé à un stage équipe de France
- Un compétiteur régional a participé à une rencontre internationale en Italie

PV NORD

La saison démarre à HARNES, ou 'LES AMIS DE L'EAU' accueille le championnat départemental 'PAS-DE-CALAIS', le 10 février 2008.

Une dizaine de compétiteurs, en 'tir à 4 mètres' et en 'monotype 3000' se partagent le bassin.

Les clubs participants : LES AMIS DE L'EAU de HARNES, APNEAQUATIR de DUNKERQUE et USSAP de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE.

Deuxième rencontre à DOUAI, et c'est 'DOUAI PLONGEE CLUB' qui reçoit le championnat départemental NORD, le 2 mars 2008.

Les compétiteurs portaient les couleurs de : LES AMIS DE L'EAU de HARNES, APNEAQUATIR de DUNKERQUE et USSAP de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE.

Troisième compétition à DUNKERQUE, pour le championnat régional NORD-PAS-DE-CALAIS, le 6 avril 2008, organisé par APNEAQUATIR.

A ce dernier rendez-vous régional, étaient présents les clubs de : LES AMIS DE L'EAU de HARNES, APNEAQUATIR de DUNKERQUE, CLUB PLONGEE D'AULNOYE et USSAP de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE.

Une quatrième compétition, à l'initiative de l'USSAP, de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, le 24 avril 2008, réunissaient les tireurs de : LES AMIS DE L'EAU de HARNES, APNEAQUATIR de DUNKERQUE et USSAP de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE.

Un compétiteur d'APNEAQUATIR de DUNKERQUE, sélectionné, a participé au championnat de FRANCE à ANTIBES, du 8 au 11 mai 2008.

Un capitaine et deux arbitres de la région l'accompagnaient.

Deux entraîneurs fédéraux de la commission, à la demande du club de JEUMONT, y ont organisé une soirée de démonstration et baptêmes, le 19 février 2008.

Michel DEHAENE

Président de la commission régionale NORD-PAS-CALAIS de TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE.

PV NORMANDIE

Promotion du Tir sur Cible Subaquatique :

- Initiation à Décathlon Cote de Nacre à Caen, le 11 et 12 juillet 2008
- Initiation tir sur site de Vire et déplacement en dehors environ 150 personnes initiées.
- Création d'une section Tir au C.E.C. de Caen, environ 20 adhérents.

Organisation de Compétitions :

- Au total 5 compétitions ont été organisées en NORMANDIE
- Trophée Virois janv 2008
- Championnats de la Manche janv 2008
- Championnats Normandie tir 4m mars 2008, 32 compétiteurs
- Championnats Normandie monotype mai 2008
- Compétition Lexoprofonde mars 2008

Formations :

- Stage initiateur tir sur cible sept 2008, 16 stagiaires
- Examen initiateur prévus avril 2009

Reprise de rencontre internationale:

- Un compétiteur sélectionné, François Chauvel
- Une compétitrice qui est la sélectionneuse, Stéphanie Tramonta-Hergault.

PV RABA,

Promotion du Tir sur Cible Subaquatique :

- Participation au Téléthon à St Priest, démonstration et initiation
 - Deux journées initiations organisées à la piscine de la Mulatière
 - Parution d'articles dans la presse spécialisée (Apnea et Subaqua)
- Dont un article promotionnel de plusieurs pages dans Apnée

Organisation de Compétitions :

- Au total 5 compétitions ont été organisées en RABA
 - Championnats RABA le 06 Avril 2008
- Champion RABA 2008 sénior : Laurent Chevalier (UJSM-P)
Championne RABA 2008 sénior : Delphine Pech (H2O)
Champion RABA 2008 junior : Nicolas Fourtet (H2O)
- Organisation du challenge monotype RABA 1ere édition le 28 Septembre 2008
- Vainqueur : Jean-Luc Jouve(UJSM-P)
- Préparation et large contribution à l'organisation des championnats de France 2008 pour la seconde année consécutive par Gilles Michel (H2O),

Résultats sportifs :

- Plus grosse représentativité de notre comité aux championnats de France à Antibes avec 9 licenciés du RABA sur 28 participants !
 - Vice champion de France du Super biathlon avec Patrick AUDU (H2O)
 - Nicolas FOURTET (H2O) est Champion de France Junior pour la 3ème fois consécutive
 - L'équipe de France qui compte 10 personnes, comprend 4 licenciés du RABA, Deux seniors, Patrick AUDU (H2O) et Jean-luc JOUVE (UJSM-P) plus deux juniors, Nicolas FOURTET et Anthony FABRE (H2O).
- Patrick AUDU (H2O) a été sélectionné en équipe de France pour participer à une rencontre internationale en Italie les 7 et 8 juin 2008.
- Quatre records de France dans la catégorie monotype pour l'UJSM- P :
- Trois pour Laurent chevalier, deux records de biathlon et un record de super biathlon
- Un record du biathlon pour Jean-Antoine Rochette
- Laurent Chevalier (UJSM-P) remporte le critérium national monotype lors de la finale de la Coupe de France, le 24,25 mai 2008 à Loudéac dans le Finistère

Formations :

- 2 RIFAT et un recyclage
- 1 Initiateur Tir Sur Cible

Pour la commission TSC Subaquatique

Yves Palvadeau

Aquitaine poitou charente

La région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes évoque le démarrage de la discipline et la nécessité d'un budget pour acquérir les arbalètes sécurisées et des pas de tir basculants. Cette région souhaite créer une section à Bordeaux.

P Y DELAGNEAU

PYRENEE MEDITERRANEE

La région Pyrénées Méditerranée évoque des compétitions pouvant associer des disciplines différentes, mais complémentaires (parcours d'apnée + chasse + tir).

C LAUDIE ROQUE

MARTINIQUE

PAS DE REPRESENTANT

Chacun souligne le nombre de compétitions organisées dans sa région, les titulaires de titres de champions, les compétiteurs membres de l'équipe de France, les participants à la rencontre de VIGNOLA en Italie, les stages effectués (initiateurs...), les actions de promotion et d'initiation conduites auprès d'autres clubs, avec des enseignes commerciales (DECATHLON), les actions caritatives menées (lutte contre le cancer à BAUD,

TELETHON en région RABA), la présence de la discipline au salon de la plongée, les articles dans APNEA, etc...

Echanges et questions à débattre : pourquoi pas une VAE pour accorder le diplôme d'initiateur fédéral de TIR à des « anciens », pédagogues et responsables de clubs ou de sections autres que le TIR (difficulté pour le Biathlon en moins de 4 minutes) ? Quelles équivalences possibles ?

Passage d'initiateurs : obtention de nombreux diplômes en Normandie, en Ile de France, et demande d'organiser de telles formations pour les régions du sud (Pyr-Med et Aquitaine).

La région Ile de France évoque la réalisation de l'arbalète TREMULOT, du nom de son artisan fabricant.

La nécessité d'organiser un passage pour l'EF2 est demandé par plusieurs régions.

→ Intervention de Philippe GRAND, Président de la FFESSM par intérim.

Au sujet de la préparation de la finale de la coupe de France à Bordeaux les 13 et 14 juin prochains, et son souhait de développer les actions auprès des enfants et des handicapés. Il ajoute qu'il serait souhaitable de développer une meilleure transversalité entre les disciplines, y compris pour les diplômés d'encadrants.

→ Arbitrage : Michel RENARD

Evoque quelques sujets, qui ont été entérinés comme la possibilité donnée aux handicapés de concourir, dans la mesure où la sécurité n'est pas altérée. Des gabarits de pigeage ont été distribués aux régions. La nécessité de renforcer l'équipe des arbitres : deux personnes sont proposées pour avoir le titre d'arbitre régional : Vanessa MICHEL et Pascal DARRAS.

La région Ile de France propose Mario GENIN comme arbitre International.

La région Ile de France demande au corps arbitral de se réunir pour faire des propositions à la commission nationale au sujet des dépassements lors des tirs, dépassements constatés ou ne pouvant pas être constatés du fait d'un tir à la volée et donc d'un non arrêt à la gueuse. Ce sujet entraîne une perception d'inégalité de traitement entre les compétiteurs qui s'arrêtent à la gueuse et donc sujets à contrôles faciles et ceux qui tirent à la volée, ne permettant pas aux arbitres de juger des dépassements. Michel propose de réunir les arbitres.

Michel propose aussi de mettre à jour le document du RIFAT, qui a été validé par la commission médicale, sous réserve de la validation de la commission juridique.

Point 6 : Intervention de Serge ZERROUKI et de Stéphane ESTIER.

Serge et Stéphane font circuler des plaquettes pédagogiques sur le tir découverte pour les jeunes, afin d'être le plus homogène possible sur tout le territoire. Il reste une validation à effectuer sur l'aspect médical.

Certaines régions souhaiteraient avoir du matériel « tout prêt ».

Cette présentation est appréciée par tous les présents et les régions accueillent favorablement les propositions faites.

Point 7 : Organisation du championnat de France à HARNES.

Dates : 30 et 31 mai

Arrivée pour 14 h 00 le samedi 30 mai.

Défilé des régions à 14 h 00 avec déguisement (thèmes libres).

Dîner de Gala le samedi soir.

Compris dans l'inscription : dîner de gala et repas du dimanche midi, ainsi que l'hébergement.

Frais d'inscription : 55 euros pour les 2 repas + chambre + un CD offert.

Le club de HARNES a besoin d'un 5^{ème} pas de tir + les banderoles FFESSM

Nombre de compétiteurs : les 30 premiers en 4 mètres et les 20 premiers en Monotype.

Il est décidé une dérogation pour mettre 5 pas de tir dans la piscine qui accueillera le championnat, malgré sa largeur de 12,50 mètres. En effet, le règlement précise la nécessité d'avoir 1,50 de chaque côté entre le pas de tir et le bord de la piscine. Dans cette hypothèse dérogatoire, il n'y aurait que 1,25m. Les présents soulignent que cette distance est plus liée à un confort du compétiteur, plutôt qu'à une nécessité de sécurité.

L'objectif serait d'entériner cette décision, en la soumettant à l'approbation du Comité Directeur National. Cela permettrait à d'autres piscines d'accueillir 5 lignes d'eau au lieu de 4.

Les Italiens doivent venir au championnat. Pour les Espagnols, cela n'est pas certain.

Point 8 : Organisation de la coupe de France à BORDEAUX.

Sujet abordé lors de la présence de Philippe GRAND.

Un critérium jeunes de moins de 18 ans sera organisé en même temps que la finale de la coupe.

Sujet évoqué : il sera annexé au règlement les précisions suivantes, puisque ces résolutions ont été adoptées lors du Comité Directeur National du 18 octobre 2008 :

- de 8 à 12 ans : initiations sécurisées
- à partir de 12 ans : épreuves de précision autorisée.
- Handicapés autorisés si la sécurité n'est pas altérée.

Point 9 : Relations internationales.

Rapport de Stéfania TRAMONTANA.

L'année 2008/2009 a été essentiellement tournée vers la reprise des échanges avec l'Italie, avec pour but de relancer le tir au niveau international.

L'équipe d'Italie est venue participer à notre Championnat de France à Antibes en Mai 2008. Cela nous a permis de renouer des contacts et de redéfinir des objectifs communs :

- Revoir le règlement international existant, et le faire valider par la CMAS
- Relancer la commission Tir sur Cible à la CMAS
- Reprendre contact avec d'autres nations : Ukraine, Russie, Espagne, Portugal ...
- Organiser une rencontre internationale officielle en 2009

En Juin dernier, l'équipe de France de tir c'est rendue à Vignola en Italie pour participer à une rencontre internationale, organisée selon un règlement défini par les Italiens. Nous avons fait de notre mieux pour nous adapter au règlement : les italiens nous ont prêté des fusils la veille de la compétition, et nous avons eu 2h pour découvrir le matériel. Au précision le fait de tirer avec une arbalète du commerce sans pouvoir aller voir la cible a été pénalisant et nous avons souvent du mal à voir où nous tirions, ce qui ne permettait pas de corriger les tirs suivants. Les Italiens ont donc remporté les épreuves de précision haut la main. Cependant avec des fusils adaptés et un entraînement spécifique nous devrions facilement arriver à leur niveau. Pour info. Les italiens ne tirent plus du tout avec des arbalètes personnalisées et sont donc habitués depuis plusieurs années maintenant à du matériel standard. Nous avons du retard sur le sujet...

En ce qui concerne le biathlon, nous avons utilisé des fusils à air comprimé. Cette fois encore nous n'avons eu que très peu de temps pour découvrir le matériel, et trouver le bon réglage de compression. Par contre nous avons démontré de très bonnes aptitudes physiques sur cette épreuve et nous avons un fort potentiel, dû au fait que le biathlon est beaucoup plus physique en France qu'en Italie. Notre gestuelle est meilleure, et nous sommes beaucoup plus rapides que les Italiens. Quelques entraînements bien ciblés et nous devrions passer devant les Italiens la prochaine fois. A ce sujet, il serait bon d'avoir au moins un fusil à air comprimé dans chaque commission pour permettre aux membres de l'élite de s'entraîner en dehors des stages.

Au relais, nous avons essayé d'aller le plus vite possible, mais avons mal tiré. Les Italiens ont par contre pris un maximum de temps pour assurer leur tir, ce qui leur a permis de passer devant nous. Mais cette épreuve telle qu'elle était prévue dans le règlement particulier de la compétition ressemblait plutôt à une épreuve de précision qu'à une épreuve physique. D'où la modification du règlement par la suite pour obtenir quelque chose qui ressemble plus au relai tel qu'il est pratiqué en France, et avoir un côté plus spectaculaire.

Suite à cette compétition, nous avons retravaillé le règlement et élaboré une nouvelle version. Ce règlement est le résultat d'une concertation des Italiens et des Français et au regard de mon expérience de ce genre de réunion ayant trait au règlement CMAS, je dois dire que nous sommes arrivés à un bon compromis entre les exigences italiennes et françaises. De notre côté, nous avons obtenu l'utilisation du système de pigeage, autorisation d'armer en surface pour la précision et le relais, la cible de relais identique à celle de précision pour donner un aspect autre que la rapidité.

Nous devons maintenant prévoir une présentation conjointe France/Italie à la CMAS. Cela nous permettrait d'organiser une nouvelle rencontre internationale en France ou en Italie à l'automne 2009 et d'inviter de nouvelles nations européennes (Espagne, Portugal, Chypre avec lesquels nous avons déjà quelques contacts).

Concernant le stage de préparation physique, voir le CR ci-joint.

Un nouveau stage est prévu les 25-26-27 septembre prochains avec les 8 meilleurs seniors issus du classement 2009. Il sera couplé à un stage de détections jeunes, auquel nous convoquerons 8 juniors.

S TRAMONTANA

CHARGÉE DE L'EQUIPE France

ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

Lecture par le Président, qui revient notamment sur la rencontre à VIGNOLA en Italie.

Une discussion s'ouvre à propos du règlement international.

- sur les épreuves
- sur le pigeage
- sur le type d'arbalète

Il est souligné par certaines régions, notamment l'Ile de France, que la multiplication des modèles d'arbalètes, avec des fusils pneumatiques, serait un frein au développement de la discipline avec une perception élitiste, et même négative, en termes de sécurité, pour les présidents de clubs ou encadrants ne connaissant pas bien notre discipline.

Il est décidé que ce point fasse l'objet de discussions approfondies lors de la prochaine réunion de la commission nationale.

Point 10 : Vote pour l'élection du Président de la Commission Nationale.

Deux listes de candidats se présentent. Chaque candidat au poste de Président définit son programme et ses orientations.

Pierre DAUGE présente son équipe : Robert DALBEZIO comme Vice Président, Pascal COUTURIER, comme Président Adjoint et Franck LEPAGE comme Trésorier.

Jean-gilles YVER présente son équipe : Claudie ROQUE comme Vice Présidente, Carole PEUVION comme Trésorière, Yohann BELPRE comme responsable Communication, François CHAUVEL comme responsable de la promotion, Serge ZERROUKI et Stéphane ESTIER pour la promotion de la discipline sur les plans loisirs et ludique, Michel RENARD, responsable arbitrage, Stefania TRAMONTANA responsable des relations internationales, Philippe DEFIEUX Secrétaire.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Le dépouillement, public, donne les résultats suivants, décomptés par Carole PEUVION et Michel RENARD, contrôlé par Philippe DEFIEUX, Secrétaire de séance.

624 pour le liste Jean-Gilles YVER

336 pour la liste Pierre DAUGE

20 bulletins nuls.

La liste Jean-Gilles YVER obtient la majorité des voix.

Fin de séance à 13H environ

Le président

Jean Gilles YVER

« résolution soumise au vote du Comité Directeur National du 13 /14 JUN»».

1 version 2009 du RIFAT complétée et corrigée, qui a été validée par la Commission Médicale mi mars et par la Commission Juridique